



Groupe scolaire André Malraux
Ecole primaire André Malraux
 2 rue du Brésil – DiourJamaa –
 Rabat



Interdiction des jouets à l'école

Madame, Monsieur,

Depuis quelque temps, nous constatons une augmentation des chamailleries et des disputes entre élèves au sujet de jeux et de jouets apportés de la maison (notamment des cartes de *Pog*).

C'est la raison pour laquelle nous rappelons que, conformément au règlement intérieur de l'école, il est interdit aux élèves d'apporter des jeux et des jouets à l'école.

Sachant pouvoir compter sur votre compréhension, nous vous adressons, Mesdames et Messieurs les parents d'élèves, nos salutations les plus cordiales.

Le Président de l'APEAM

Le directeur de l'école